

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Madame, Monsieur,
est invité(e) à assister à la séance du Conseil Communal qui se tiendra à la **Maison Communale, le jeudi 25 septembre à 19h30'.**

Extrait
du Code de la Démocratie
Locale et de la
Décentralisation

C.D.L.D/L1122-17

Le Conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 28 août 2025.
2. Démission de S. AUGERAUX en qualité de conseillère communale – Installation de K. GERKENS en qualité de conseillère communale – Modification du tableau de préséance.
3. Taxe d'entrée sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium après crémation – Ex. 2026 à 2029.
4. Redevance pour l'ouverture de caveaux – Ex. 2026 à 2029.
5. Redevance sur la délivrance de renouvellement des concessions au cimetière – Ex. 2026 à 2029.
6. Redevance sur les exhumations – Ex. 2026 à 2029.
7. Redevance sur les translations de caveau privé à caveau privé – Ex. 2026 à 2029.
8. Cimetières de Remicourt – Redevance sur les concessions pleine terre et concessions avec caveaux – Ex. 2026 à 2029.
9. Règlement-Redevance relatif à l'enregistrement d'une demande de changement de prénom.
10. Redevance sur les demandes de changement de nom – Adoption.
11. Redevance pour le traitement des demandes en matière de mariage et de cohabitation légale.
12. Décret voirie – Cession d'emprise – Dossier PU : Réhabilitation d'une ferme en habitation unifamiliale.
13. Plan Pic 2022-2024 – Réfection de la rue de Pousset – Approbation des conditions et du mode de passation.
14. Communications.

HUIS-CLOS :

15. Intervention dans les abonnements scolaires SNCB-TEC.
16. Enseignement maternel et primaire communal – Ratifications de demandes de congés exceptionnels.
17. Enseignement maternel et primaire communal - Ratifications de désignations.
18. Enseignement maternel et primaire communal - Ratifications de mise en disponibilité.
19. Enseignement maternel et primaire communal – Renonciation de congé pour prestations réduites pour convenance personnelle suite à l'acceptation d'une demande de DPPR.
20. École fondamentale communale mixte de Remicourt enseignement maternel – Ratifications d'assistantes maternelles.

Le 15 septembre 2025.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général, f.f.

Le Bourgmestre,



Michel CHARLIER.



Luc LHOEST.